

Certification Professionnelle Décorateur d'intérieur et aménagement d'espace Niveau 5

Le décorateur d'intérieur et aménagement d'espace, également connu sous le nom de designer d'intérieur, exerce une profession spécialisée qui englobe la planification, la conception et la gestion de projets visant à créer des espaces intérieurs à la fois fonctionnels et esthétiques, répondant aux besoins et aux préférences des clients.

Dans un premier temps, le professionnel mène des entretiens avec les clients pour comprendre en détail leurs besoins, leurs goûts, leurs objectifs et leur budget. En parallèle, une analyse approfondie de l'espace existant est effectuée, tenant compte de l'architecture, de la lumière naturelle, de la circulation et des contraintes structurelles. La phase suivante implique le développement de concepts de design en accord avec les préférences du client, la fonctionnalité de l'espace et les tendances du marché. Pour illustrer ces idées, des planches d'inspiration, des croquis et des modèles sont créés. Le décorateur d'intérieur et aménagement d'espace est également responsable de la sélection minutieuse de matériaux, de textures, de couleurs et de finitions, en tenant compte du style et des préférences du client. Il procède également à la sélection de meubles, de luminaires et d'accessoires, en considérant des critères tels que le confort, la durabilité et l'esthétique. Par la suite, le professionnel élabore des plans détaillés, des élévations et des schémas techniques pour orienter l'exécution du projet. La collaboration avec des architectes, des entrepreneurs et d'autres professionnels du bâtiment est essentielle pour assurer la cohérence du design. La gestion de projet occupe une place centrale dans les responsabilités du décorateur d'intérieur et aménagement d'espace, qui établit des plannings et des budgets réalistes. Il supervise l'exécution du projet, coordonne les différents intervenants et veille au respect des délais. Une communication transparente avec le client est maintenue tout au long du processus, où le professionnel présente et explique les propositions de design, intégrant les retours et effectuant les ajustements nécessaires. En parallèle, le décorateur d'intérieur et aménagement d'espace reste constamment informé des dernières tendances en matière de design d'intérieur et des innovations technologiques liées à l'aménagement intérieur. Enfin, le respect des normes de sécurité, de construction et de design en vigueur, ainsi que la conformité aux réglementations locales, de sécurité, des principes d'écoresponsabilité et d'accessibilité et aux exigences en matière de permis, font partie intégrante du professionnalisme du décorateur d'intérieur et aménagement d'espace.

La certification professionnelle comporte 3 blocs de compétences répartis comme suit :

- **Bloc de compétences 1 : Analyser un projet de décoration intérieur et d'aménagement d'espace (Compétences C1 à C11)**
- **Bloc de compétences 2 : Concevoir un projet de décoration d'intérieur et d'aménagement d'espace (Compétences C12 à C19)**
- **Bloc de compétences 3 : Piloter la mise en œuvre du projet de décoration d'intérieur et d'aménagement d'espace (Compétences C20 à C31)**

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Analyse de la demande client (particulier ou professionnel) et identification des besoins d'une prestation en décoration d'intérieur ou aménagement d'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse des besoins du client (durable ou éphémère ...) Prise de connaissance du lieu et des contraintes techniques éventuelles Prise de côtes 	<p>C1 Analyser le besoin d'un commanditaire (particulier ou professionnel) relatif à un projet de décoration d'intérieur et d'aménagement d'espace, en mobilisant ses compétences d'écoute active et en le questionnant sur ses objectifs principaux afin de définir ses besoins et attentes.</p> <p>C2 Déterminer les composantes du projet de décoration d'intérieur ou d'aménagement d'espace d'un client en identifiant son style de vie et ses préférences personnelles (style, couleurs, motifs, textures, ...) ses contraintes budgétaires et temporelles, les fonctionnalités et besoins pratiques (prise en compte du handicap, le cas échéant), ses préférences de mobilier et d'accessoires, ses couleurs préférées et aversions,... afin de lui proposer une décoration adaptée et personnalisée à ses goûts/attentes</p> <p>C3 Analyser les contraintes du projet (architecturales, environnementales, adaptations spécifiques, règlementaires) en procédant à une visite du lieu d'exécution du projet de décoration d'intérieur ou d'aménagement d'espace, en tenant compte de son l'environnement afin de présenter un projet harmonieux et conforme à la réglementation.</p>	<p>1. Contrôle continu certificatif : épreuves écrites sous forme de cas pratiques et examen oral - Les épreuves se déroulent tout au long du parcours</p> <p>2. Mise en situation professionnelle évaluée par un jury de professionnels</p> <p>A partir d'un cas réel ou reconstitué le candidat présente l'analyse d'un projet de décoration intérieur ou d'aménagement d'espace.</p> <p>Ce projet sera constitué des livrables suivants :</p> <p>(Compétences C1 à C11)</p> <ul style="list-style-type: none"> une analyse de besoin client une étude environnementale du lieu, l'impact environnemental du projet et l'accessibilité des plans 3D du lieu des moodboard 	<p>Cr1 Les questions posées permettent de découvrir les besoins et les attentes du commanditaires. Le candidat pratique l'écoute active lors des échanges avec le jury, il reformule efficacement.</p> <p>Les informations qui permettront de définir le projet sont recueillies :</p> <ul style="list-style-type: none"> le style de vie du commanditaire les fonctionnalités attendues (prise en compte des aménagements nécessaires en cas de handicap) les couleurs, motifs et textures souhaitées et/ou rejetées le budget envisagé la date souhaitée de remise du chantier les préférences en terme de mobilier) <p>Cr3 – Les contraintes du projet sont exposées et tiennent compte de l'architecture du lieu, de l'environnement dans lequel il se situe, des obligations règlementaires (s'il s'agit d'un ERP par ex) et de l'objectif du projet (résidence ou local professionnel) – Toutes ces caractéristiques sont précisées</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	C4 Procéder à la prise de côtes en sélectionnant les outils nécessaires (mètre, laser, ruban, niveau, carnet de croquis,...) en établissant un plan d'espace (hauteur et largeur), en mesurant les dimensions totales de chaque pièce, en localisant les portes et les fenêtres, les éléments fixes (radiateurs, prises électriques, interrupteurs, conduits de ventilation, cheminée, ...), en mesurant les dimensions du mobilier existant, le cas échéant, afin d'établir un plan proportionnel à l'espace réel et intégrant les contraintes structurelles	<ul style="list-style-type: none"> les sources d'inspiration les ressources nécessaires un budget prévisionnel <p>A l'oral , le candidat présente :</p> <p><u>Compétences C1 à C4</u> Une synthèse des besoins identifiés et des techniques de recueil d'information utilisées Les caractéristiques du lieux à rénovés ou de l'espace à aménager Les spécificités liés au type de construction, à son environnement. Un plan détaillé du lieu</p>	Cr4 Les plans présentés montrent la bonne réalisation des prises de côtes et la méthode utilisées est expliquées Les points de « contraintes » (portes, fenêtres, radiateurs,...) sont représentés sur les plans Le mobilier actuel est répertorié et dimensionné – Il est représenté à l'échelle sur les plans
<p>Recherche de tendances et veille réglementaire dans le cadre d'un projet de décoration intérieur ou d'aménagement d'espace:</p> <ul style="list-style-type: none"> Veille sur les tendances (mobilier, éclairage, styles, couleurs, matières, nouveaux matériaux ...) Veille culturelle (musée, exposition, documentation dédiées ...) Veille réglementaire et environnementale 	<p>C5.Assurer une veille continue sur les différents styles, le design, l'histoire de l'art en répertoriant les sources de veille, en déterminant une fréquence de consultation et en exploitant les différentes informations afin d'être toujours en adéquation avec les dernières tendances inhérentes à sa profession.</p> <p>C6 Réaliser une veille règlementaire relative aux normes et réglementations environnementales et handicap en exploitant les données recueillies afin d'intégrer les directives écologiques et les normes d'accessibilité dans les projets de décoration intérieur ou d'aménagement d'espace</p>	<p><u>Compétences C5 et C6</u> La règlementation à prendre en compte Les principales sources de veille « référence »</p> <p><u>Compétences C7 à C9</u> Des planches tendances (moodboard) Une argumentation sur ses choix Un budget prévisionnel</p>	<p>Cr5 Les sources de veille (revues, salons, site web, architectes,...) sont référencées par domaine et la fréquence de consultation permet de suivre l'évolution du marché de la décoration et des mouvements artistiques – les informations recueillies sont exploitées dans les moodboard</p> <p>Cr6 – La veille règlementaire est assurée en ce qui concerne les normes et les réglementations liées à l'accessibilité et à l'environnement notamment. Ces éléments sont pris en compte dans le moodboard.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Réalisation d'une proposition dans le cadre d'un projet de décoration d'intérieur ou d'aménagement d'espace au client :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposition de projets adaptés à ses besoins (projet classique / home staging) • Information du client sur les diverses tendances • Présentation du budget prévisionnel • Réalisation d'un pré-devis 	<p>C7 Réaliser un moodboard (planche tendance) en déterminant les couleurs, les motifs, les textures et les thèmes qui correspondent aux besoins du client, en sélectionnant des images inspirantes qui reflètent l'esthétique à atteindre, en identifiant une palette de couleur cohérente pour le projet, en utilisant une application ou un logiciel dédié afin de proposer un projet de décoration ou d'aménagement d'espace répondant aux attentes du client.</p> <p>C8 Présenter oralement le moodboard au client en argumentant ses choix de matériaux, de couleurs, de style, en expliquant les spécificités des matériaux, les tendances, les éclairages les avantages et inconvénients de chacun afin de lui « vendre » son projet</p> <p>C9 Elaborer le budget prévisionnel du projet de décoration d'intérieur ou d'aménagement d'espace en évaluant l'état actuel de l'espace, en identifiant les problèmes nécessitant une rénovation, une réparation ou une mise aux normes, en listant la liste des tâches à accomplir (création ou déplacement ou démolition de cloisons, peinture, achat de mobilier, d'éclairage, d'accessoires, intervention d'un artisan) afin de valider le projet ou de l'ajuster, le cas échéant.</p>	<p><u>Compétences C10 et C11</u> Une liste de professionnels et de fournisseur Les partenariats envisagés</p>	<p>Cr7 - Les éléments présentés sur le MoodBoard retranscrivent les tendances actuelles. Celles-ci sont décryptées et présentées à l'aide du vocabulaire professionnel La planche répond aux attentes du client en terme de style, de couleurs, de matières et d'ameublement.</p> <p>Cr8 - Les choix sont pris dans une logique éco-responsable lors d'un projet de décoration d'intérieur : aménagement, matériaux, mobiliers/accessoires, électroménager les solutions en déco : récupération, recyclage, anti-gaspillage, customisation d'objets etc</p> <p>Cr9 – Le budget prévisionnel est établi et comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> - le prix d'étude du projet au m2, - le montant global des travaux, - la prises de côtes sur plan ou photos

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Veille et sélection des fournisseurs / artisans et développement de partenariat:</p> <ul style="list-style-type: none"> Développement de partenariats et d'un carnet d'adresse de fournisseurs Création de partenariats avec des grandes maisons ou artisans spécialisés 	<p>C.10 Rechercher des professionnels (artisans) et des fournisseurs en privilégiant les organisations utilisant des techniques innovantes pour la réduction de l'empreinte écologique lors d'aménagement intérieur et réalisant une veille sur les tendances et en jouant de son relationnel afin de se faire connaître auprès d'eux et de pouvoir les solliciter</p> <p>C11 Dans le cadre de projets de décoration d'intérieur ou d'aménagement d'espace, négocier des tarifs privilégiés sur les matériaux et la main d'oeuvre auprès de ses fournisseurs ou des artisans en proposant des partenariats sur le long terme, en présentant la valeur ajoutée de ce partenariat pour les parties afin de s'entourer de personnes de confiance</p>		<p>Cr10 - Un carnet d'adresse de fournisseurs et d'entrepreneurs est présentée par corps de métier et/ou par produits commercialisés. Ils sont sélectionnés dans une logique éco-responsable</p> <p>Cr11 – Un contrat de partenariat type est présenté et met en avant les avantages tarifaires obtenus Les points forts du partenariat sont détaillés</p>
<p>Création de plans dans le cadre d'un projet de décoration intérieur ou d'aménagement d'espace:</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse des documents et plans existants Réalisation de croquis Dessin des plans d'aménagement intérieurs Respect de la réglementation en vigueur (handicap, environnement, plomberie, électricité, sécurité ...) 	<p>C12 Analyser l'espace visé par le projet de décoration ou d'aménagement intérieur, en évaluant les modifications à apporter, en tenant compte des contraintes légales et réglementaires concernant l'accessibilité, la sécurité, la protection de l'environnement ainsi que l'efficacité énergétique afin de présenter un projet répondant aux besoins du client et respectant la réglementation</p> <p>C13 Réaliser des esquisses en prenant en compte l'objectif du projet défini avec le client, ses goûts (couleurs, textures, lumière), le style identifié, ses contraintes et son budget afin d'avoir une première représentation graphique du projet.</p>	<p>A partir d'un cas réel un reconstitué et d'informations relatives à la demande client, le candidat présente un cahier des charges complet du projet de décoration d'intérieur ou d'aménagement d'espace.</p> <p>Ce projet sera constitué des livrables suivants :</p> <p>(Compétences C12 à C19) Une analyse de l'espace visé et des</p>	<p>Cr12 - Lors d'un Etat des lieux, les qualités et inconvénients (les pièces sombres, les pièces les plus lumineuses, les recoins, les grands volumes, les couloirs, les pièces humide du lieu, les arrivées d'eau et évacuations, les emplacements des radiateurs), sont analysées.</p> <p>Cr13 Les planches présentées répondent aux attentes du clients dans le style, les couleurs et les matériaux. Elles sont structurées et séduisantes. L'organisation de l'espace est fonctionnelle</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
		plans Des esquisses 2D Une liste de matériaux et revêtements répondant aux exigences environnementales et aux attentes du client Un APS réalisé à l'aide d'un logiciel dédié Un APD réalisé à l'aide d'un logiciel dédié Un cahier des charges complet	Le budget prévisionnel est respecté Les contraintes liées au bâtiment et à l'usage futur sont prises en compte La représentation graphique manuelle démontre la maîtrise dans la réalisation d'esquisses : la sensibilité du trait, les propositions, les volumes, ombres et lumières sont prises en compte. Chaque élément (mobilier) est implémenté dans l'espace. Les légendes sont correctes Les normes relatives à l'accessibilité sont prises en compte
Conception d'un projet de décoration intérieur ou d'aménagement d'espace : réalisation de l'Avant-Projet Sommaire (APS) : <ul style="list-style-type: none"> Sélection des matériaux et revêtements Proposition de matériaux, de mobilier et d'éléments décoratifs Proposition de lumières et luminaires en adéquation avec la décoration Utilisation de logiciels 2D/3D Présentation d'une vue d'ensemble fictive du projet 	<p>C14 Sélectionner les matériaux et revêtements répondant aux exigences du client, en tenant compte de leur faible impact environnemental et en intégrant des critères de durabilité afin de privilégier une décoration ou un aménagement d'espace eco-responsable (composition, production, distribution, recyclage)</p> <p>C15 Proposer des plans d'aménagement et de décoration d'intérieur via l'Avant-Projet-Sommaire (APS) en utilisant les logiciels adaptés, en respectant les proportions par rapport aux plans initiaux afin de proposer une visualisation en 2D ou 3D de l'espace comprenant le mobilier, les éléments décoratifs et les lumières qui donneront une vue d'ensemble du projet après les travaux</p>	<p>A l'oral , le candidat présente :</p> <p><u>Compétences C12 à C13</u> Une analyse commentée du projet initial Une interprétation graphique du projet</p> <p><u>Compétences C14 à C16</u> Les matériaux et revêtements sélectionnés dans un esprit éco-responsable Un APS complet argumenté et illustré</p>	<p>Cr14 Les matériaux sont sélectionnés pour leur faible impact environnemental et respecte une démarche écologique choisie (utilisation de bois, fibres végétales, liège, bambou, jonc de mer, fibre de coco, sisal, caralium, lino naturel, laine, coton, lin, chanvre, paille, cuivre,...)</p> <p>Cr15 La construction des plans, la définition graphique de ses intentions, la cotation, les légendes et la gestion des épaisseurs sont professionnelles et démontrent de l'utilisation des fonctions avancées d'un logiciel de dessin (autocad ou équivalent) Le document numérique présentant le projet final intègre la texturisation des matières, des contrastes, de la luminosité et du vignetting, des personnages et de leurs ombres – Ce document démontre de l'utilisation des fonctions avancées</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
	<p>C16 Présenter le concept de son projet au client en développant des idées générales d'aménagement et d'agencement d'espace, en apportant des indications sur l'esthétique du projet, en proposant une première sélection de matériaux (revêtement, sol, peintures, tissu,...), en apportant un aperçu des nécessités techniques (électricité, plomberie, maçonnerie légère,...), en exposant un calendrier prévisionnel et une première estimation des coûts afin d'obtenir l'approbation du client sur la vision globale du projet.</p>	<p><u>Compétences C17 à C19</u></p> <p>Un APD complet argumenté et illustré Le cahier des charges du projet Un devis</p>	<p>d'un logiciel de retouche, de traitement et de dessin (Photoshop ou équivalent), d'un logiciel de modélisation 3D (Sketchup ou équivalent) ,et d'un logiciel de PAO (Indesign ou équivalent)</p> <p>Cr16 Le projet est présenté à l'aide d'un support 3D réalisé sur un logiciel dédié (Vray ou équivalent) La visualisation 3D est fonctionnelle Les matériaux présentés répondent aux exigences du client et sont choisis pour leur faible impact environnemental. Les points techniques nécessitant des petits travaux sont pris détaillés. Le calendrier prévisionnel est conforme aux exigences du clients et le budget est détaillé</p>
<p>Elaboration de l'Avant-Projet Définitif (APD) dans le cadre d'un projet de décoration d'intérieur ou d'aménagement d'espace :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ajustement du projet au regard des modifications voulues par le client lors de l'APS Présentation d'un projet d'agencement de l'espace, choix esthétique, ameublement et décoration Présentation d'un devis estimatif accompagné du délai 	<p>C17 Elaborer l'Avant-Projet-Définitif (APD) d'un projet de décoration intérieure ou d'aménagement d'espace en y incluant les commentaires du client sur l'APS, en présentant les solutions techniques retenues, le choix des matériaux, de l'ameublement, de la décoration, les plans détaillés de l'espace, les éventuels intervenants ou prestataires, le planning et le budget détaillé tout en respectant les normes et réglementation en vigueur (électricité, environnement, handicap, sécurité) afin d'offrir au client une vision détaillée et du concept global approuvé</p>	<p>C17 Le projet est présenté est réalisé à l'aide des logiciels dédiés en utilisant leurs fonctionnalités avancées (technique, roughs, 3D) :</p> <p>Les plans sont à l'échelle et répondent au cahier des charges client Ils comportent toutes les mentions utiles (lieu, échelle, ..) L'agencement permet une fluidité dans le déplacement Les normes d'accessibilité sont respectées Les aménagement sont fonctionnels et répondent aux besoins identifiés du client</p>	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
estimatif des travaux <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des contraintes budgétaires et réglementaires • Utilisation de logiciels 2D/3D 	C18 Présenter l'APD au client en élaborant des supports réalisés à l'aide de logiciels dédiés 2D et 3D, en utilisant des fonctionnalités avancées, en concevant des supports visuels réalistes, en justifiant ses différents choix afin de proposer un devis et d'obtenir la validation du client		Les contraintes techniques (eau, électricité, chauffage, ...) sont prises en compte Les sources lumière (naturelle ou éclairage) sont identifiées Les matériaux sélectionnés sont argumentés au regard du style et de leur impact environnemental L'intervention de différents corps de métier est expliquée (plombier, électricien, maçon ...) Cr 18 - Les support présentés et le discours du candidats sont professionnels. L'argumentation est illustrée par l'exploitation d'une veille « tendance » Le devis estimatif des travaux est réaliste
Rédaction du cahier des charges d'un projet de décoration intérieur ou d'aménagement d'espace <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des différentes phases du projets • Identification des résultats attendus. • Cadrage des contraintes techniques, réglementaires et budgétaire • Liste des ressources nécessaires. 	C19 Rédiger le cahier des charges d'un projet de décoration d'intérieur ou d'aménagement d'espace en précisant de manière détaillée les attentes du client, les exigences règlementaires et les spécifications du projet, en organisant les différentes phases du projet selon les actions à mener, en développant les tâches de chaque corps de métier dans le respect des délais impartis, en tenant compte des contraintes techniques et budgétaires afin de garantir une coordination entre les différentes partie prenantes (client, décorateur, prestataires)		Cr19 - Le cahier des charges présenté : <ul style="list-style-type: none"> • reprend les spécifiés du projet. • résume des besoins exprimés par le client • comprend un plan général du lieu. • contient une planche tendance avec une liste de shopping si besoin • propose une sélection de produits éco-responsables (production, local, matériaux spécifiques sans produits nocifs, faible teneur en Composés Organiques Volatiles, emballages recyclables ...)

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • Planning prévisionnel. 			<ul style="list-style-type: none"> • présente les contraintes liés au projet (besoins fonctionnels, contraintes techniques, exigences réglementaires) • comporte un rétroplanning détaillé avec la une liste de tâche exhaustive • annonce le budget prévisionnel <p>L'ensemble des éléments est en cohérence avec les besoins du client préalablement identifiés</p>
<p>Gestion du planning de chantier dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet de décoration intérieur ou d'aménagement d'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planification des différentes étapes d'intervention • Coordination des projets d'achats, des livraisons de matériaux et d'aménagement et des différents intervenants 	<p>C20 Elaborer un planning de chantier en identifiant toutes les tâches dédiées au projet, en estimant avec les parties concernées les durées nécessaires pour chacune d'entre elles, en identifiant leurs interactions, en attribuant les ressources nécessaires (main d'œuvre, matériaux, outils,...), en gérant les priorités et en incluant une marge de manœuvre pour les imprévus et les retards éventuels afin de suivre l'évolution du projet et de le partager avec les parties prenantes (Client, les fournisseurs, les artisans, le cas échéant, l'architecte)</p> <p>C21 Participer aux réunions de chantier du projet d'aménagement et de décoration d'intérieur en présentant aux différents intervenants l'avancement des travaux selon le planning d'intervention, en révisant son contenu, le cas échéant, en documentant chaque étape et en informant son client afin de suivre et de respecter les délais impartis.</p>	<p>A partir du cahier des charges d'un projet de décoration d'intérieur ou d'aménagement d'espaces, le candidat présente un projet de pilotage du chantier et de réalisation de travaux</p> <p>Ce projet sera constitué des livrables suivants :</p> <p>(Compétences C 20 à C31) Un planning de chantier détaillé Un compte rendu de réunion de chantier Les commandes de matériaux, fournitures, meubles et décoration Un méthodologie de gestion des contrats La réalisation d'un home staging Un dossier de livraison de chantier</p>	<p>Cr20 Le rétroplanning élaboré présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une répartition des tâches et de délais de réalisation réaliste par rapport aux travaux à exécuter • Un délai supplémentaire permettant de gérer les imprévus • Les coordonnées de fournisseurs à contacter • Une fiche technique comprenant les attentes est envoyée aux différents prestataire/fournisseur • La date prévisionnelle de livraison <p>Cr21 Des comptes-rendus de réunion sont établis. Ils comportent tous les éléments (objet du rapport, adresse du chantier, nom du commanditaire, liste des participants et leurs coordonnées, ordre du jour, date de la prochaine réunion)</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		A l'oral , le candidat présente <u>Compétences C20 à C21</u> Un planning prévisionnel complet Un suivi de chantier réalisé <u>Compétences C22 à C23</u> Les méthodes de négociations utilisées avec les fournisseurs et les résultats obtenus Les points de contrôle essentiels sur la bonne exécution des contrats signés	Il donne un état d'avancement des travaux, les réalisations, les difficultés et les ajustements à prévoir. Il est communiquée au client par mail ou par voie postale Cr22 Un classeur de répertoriant les fournisseurs et les adresses collecte des échantillons est élaboré. Les grandes marques /enseignes /adresses déco / ateliers d'artisanat sont citées. Les fournisseurs sont choisis pour leur engagement sociétal et environnemental La tarifs proposés et les délais de livraison ont été négociés par rapport au conditions générale de vente générales. Cr23 Les mentions des clauses obligatoires du contrat de sous-traitance sont vérifiées : <ul style="list-style-type: none"> • objet du contrat de sous-traitance, • le prix de la prestation, • les obligations du prestataire/sous traitant, • la durée des travaux, • les obligations du donneur d'ordre, • la jouissance des travaux, • la responsabilité des parties en cas d'insatisfaction.
Suivi et pilotage des différents intervenants lors du projet de décoration intérieur ou d'aménagement d'espace : <ul style="list-style-type: none"> • Négociation • Contrôle de l'exécution des contrats inhérents au chantier • 	C22 Assurer la négociation et les commandes de meubles, de matériaux ou luminaires inhérents au projet avec différents prestataires choisis au préalable en tenant compte de la qualité, du budget, de l'impact environnemental et sociétal des produits choisis, du transport et du recyclage possible afin de garantir l'exécution d'un projet qualitatif et éco-responsable C23 Gérer le respect des contrats signés avec les prestataires et les fournisseurs, en s'assurant de la réalisation des travaux ou livraisons prévues et du respect des délais afin de garantir l'exécution du projet		

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Mise en œuvre et suivi des travaux d'un projet de décoration d'intérieur ou d'aménagement d'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi du chantier • Contrôle du respect des délais impartis • Contrôle de la conformité des travaux • Anticipation de la gestion des imprévus 	<p>C24 Assurer le suivi du chantier de décoration d'intérieur et d'aménagement d'espace en établissant un planning détaillé du contrôle des travaux prévus, en vérifiant le respect des délais d'exécution, en contrôlant les matériaux et fournitures livrées, en inspectant les travaux réalisés par les professionnels afin de garantir la qualité dans l'exécution du cahier des charges</p> <p>C25 Organiser des points d'étapes auprès du client en lui présentant l'état d'avancement du projet, en lui proposant des ajustements, le cas échéant afin de garantir de la bonne exécution et la qualité des travaux de décoration ou d'aménagement intérieur</p> <p>C26 Anticiper les imprévus du chantier en réalisant préalablement une évaluation approfondie de l'espace ou du site, en prévoyant une réserve budgétaire, en communiquant de manière régulière avec les différentes parties-prenantes (client, fournisseurs, entrepreneurs, architecte), en ajustant le planning et en prévoyant la gestion de ces imprévus dans les contrats afin de minimiser les perturbations et maintenir la qualité du projet.</p>	<p><u>Compétences C24 à C26</u></p> <p>Les points de contrôle réalisés sur le chantier en lien avec le planning prévisionnel</p> <p>Les différents points d'étapes réalisés avec le clients et le contenu de ces échanges</p> <p>les moyens mis en œuvre pour gérer les éventuels imprévus</p>	<p>Cr24 – Le planning prévisionnel est respecté Les livraisons de matériaux et autres produits sont contrôlées Des inspections de travaux sont organisées lors de l'intervention de prestataires</p> <p>Cr25 – Des documents relatifs à l'avancement du projet sont réalisés tout au long des travaux et permettent, le cas échéant, d'informer le client des difficultés rencontrées et des ajustements à prévoir</p> <p>Cr26 Le planning prévisionnel et la réserve budgétaire intègrent une marge de manœuvre en cas de difficultés La fréquence de communication prévue entre les différentes parties prenantes est adaptées au type de travaux</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Réalisation de travaux dans le cadre d'un projet de décoration d'intérieur ou d'aménagement d'espace:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disposition du mobilier et des équipements suivant les conseils préconisés, validés par le client • Réalisation des divers travaux de peinture décorative et de décoration • Aménagement d'un espace en Home- Staging 	<p>C27 Disposer le mobilier sélectionné par le client en tenant compte de l'utilisation principale de l'espace, en créant des zones fonctionnelles, en considérant la circulation des personnes, en jouant avec l'équilibre visuel et en testant différentes configurations afin de créer un espace fonctionnel, esthétique et harmonieux.</p> <p>C28 Appliquer une peinture décorative en y ajoutant des décorations éventuelles en s'assurant préalablement de l'état des supports (murs, meubles, portes,...) et en utilisant les outils adaptés (pinceaux, brosse, rouleau,...) afin de répondre aux attentes de son client.</p> <p>C29 Présenter un projet de home staging en identifiant les points forts de l'espace considéré, en le dépersonnalisant, en assurant un nettoyage profond, en procédant à des réparations mineures (fuites, fissures, éclairage défectueux,...), en créant des espaces accueillants et fonctionnels, en mettant en avant les éléments architecturaux (poutres, cheminées, moulures,...) et en customisant ou on toute ou partie du mobilier existant afin de maximiser l'attrait visuel d'un espace.</p>	<p><u>Compétences C27 à C29</u></p> <p>Présentation de la réalisation d'un Home Staging répondant à un cahier des charges donné :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concept choisi - Photos avant/après - Techniques de pose de peinture utilisée - Argumentation des choix effectué 	<p>Cr27 Le mobilier est placé dans les espaces de manière fonctionnelle et harmonieuse et sa disposition permet une circulation fluide</p> <p>Cr28 Une peinture décorative est appliquée. Sa couleur est conforme aux choix du client et sélectionnée selon les éditeurs et de la gamme (ex : gamme écologique : éthique locale et durable ...)</p> <p>Le résultat montre la maîtrise dans l'application de peinture et l'utilisation des outils</p> <p>L'exécution des travaux est soignée (agencement, peinture, retouche et customisation de l'espace ...)</p> <p>Cr29 Dans le projet présenté, les codes du Home Staging sont respectés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • se servir de l'existant pour le transformer (ex : vieux meuble ...), • rendre l'espace chaleureux, • augmenter la capacité de rangement, faire ressortir des couleurs affirmées et douces • réaliser des réparations mineures

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Livraison des travaux dans le cadre d'un projet de décoration d'intérieur ou d'aménagement d'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation de la décoration et de l'aménagement d'intérieur au client Validation avec client du projet d'aménagement et de décoration d'intérieur 	<p>C30 Assurer une pré-livraison du chantier de décoration d'intérieur et d'aménagement d'espace en organisant une présentation au client, en validant chaque point de l'aménagement et des travaux réalisés, afin d'exécuter ou faire exécuter des rectificatifs si nécessaire avant sa livraison définitive</p> <p>C31 Etablir un dossier de remise du chantier en y incluant toutes les documentations relatives aux garanties des produits utilisés et des travaux effectués et en s'assurant de la satisfaction du client lors de la livraison définitive afin de clôturer le projet</p>	<p>A l'oral , le candidat présente</p> <p><u>Compétences C30 à C21</u></p> <p>Des photos avant/après du projet Un bilan des « travaux » réalisés Un dossier de remise de chantier complet</p>	<p>Cr30 Une présentation du chantier avant/après est réalisée. Les différentes étapes des travaux réalisés sont synthétisée de manière claire et accessible à tous Une approbation du client est demandée.</p> <p>Cr31 Un Procès-verbal de réception des travaux est réalisé et comprend tous les éléments (identité des parties, date et réception des travaux, adresse physique du chantier, présence ou non de réserves et leur description détaillée, signature des parties) Les annexes de ce PV comportent l'ensemble des documentations liées aux matériaux utilisés, au garanties et/ou au mode d'emploi.</p>